

Besançon, le 06 mars 2025.

A l'heure où nous écrivons la région Franche-Comté dénombre une surpopulation record. Dans certains établissements comme Besançon elle explose (413 détenus pour 274 places). Faute de places, le nombre de cellules occupées par 3 détenus se multiplie au sein de la détention et de plus en plus de PPSMJ dorment sur des matelas posés à même le sol.

Ce sont les personnels qui subissent de plein fouet les tensions qui en découlent : Agressions physiques et verbales, menaces, insultes...

L'UFAP UNSa Justice de Besançon ne cesse d'alerter sur les conséquences dramatiques de cette situation (cf communiqué du 24 février 2025). Les personnels saturent, pas un jour ne passe sans que le service soit dégradé et que les compteurs d'heures supplémentaires continuent de monter.

Depuis plusieurs mois, chaque personnel multiplie ses efforts pour assurer la continuité du service public au détriment de sa vie familiale. C'est à bout de souffle que ceux-ci doivent gérer une population pénale de plus en plus difficile avec un sous-effectif (-26 agents) qui ne fait que s'aggraver !

La situation n'épargne personne puisque l'encadrement, les personnels techniques et administratifs subissent également une dégradation de leurs conditions de travail à cause de cette surpopulation carcérale qui n'est sans commune mesure.

La mutualisation des moyens humains a laissé place à la sortie des officiers et des gradés de jour comme de nuit (y compris le week-end), où la présence de la direction est devenue systématique.

Et que dire de l'état de notre établissement où un bâtiment complet est insalubre ?! La priorité de la Direction inter-régionale étant de refaire la cuisine de l'établissement à la va-vite avec les conséquences que l'on connaît pour la sécurité.

Jusque quand les forçats de la pénitencière pourront maintenir la MA BESANÇON à flot ?

Le bureau local UFAP UNSa JUSTICE condamne l'inertie de l'administration face à cette situation explosive qui s'aggrave de jour en jour !

Le bureau local UFAP UNSa JUSTICE exige que l'administration comble urgemment les postes vacants afin de juguler l'explosion des heures supplémentaires et d'épargner la santé de ses agents.

Le bureau local UFAP UNSa JUSTICE demande le transfert urgent des détenus qui ont de longues peines (en attente pour certains depuis plusieurs mois) et l'arrêt des transferts inter établissement sur Besançon.

Le bureau local UFAP UNSa JUSTICE enjoint les magistrats à différer les incarcérations et à limiter les mandats de dépôts de 3 mois.

L'UFAP de Besançon rappelle qu'elle travaille avec tous ses interlocuteurs des lors qu'il s'agit de défendre les conditions de travail des personnels ! Peut-être que certains devraient recentrer leur attention sur le terrain et sur les attentes des personnels...

Le bureau local